

Procédure n° 2025EFSIDFR872

**PRESTATIONS DE MAINTENANCE, DE QUALIFICATION ET DE MISE AU REBUT ET
FOURNITURE DE HOTTES ET DE POSTES DE SECURITE MICROBIOLOGIQUE**

CCTP - Annexe n° 3 – Horaires d'ouverture au public des sites recevant du public

L'article 3.6 du CCAP s'applique pour les sites listés ci-dessous, dans le cas d'une prestation réalisée lors des horaires d'ouverture au public.

SITES D'EXECUTION DU MARCHE	Horaires d'ouverture
Val-de-Marne (94)	
Site Créteil (Tornado) - 1, voie Félix Eboué, 94000 Créteil	Mardi, mercredi et vendredi : 8h45-13h30 & 14h15-16h45 Jeudi : 10h00-13h30 & 14h15-18h00 Samedi (semaines impaires) : 8h30-16h00
Val-d'Oise (95)	
Site Pontoise - 2, avenue de l'Ile-de-France, 95300 Pontoise	Du lundi au samedi : 9h00-15h30